



COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2022

et de L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE 2022.

L'Assemblée générale ordinaire 2022 de l'amicale « Promotion Capitaine CAZAUX » s'est tenue le 04 mai à partir de 9h00 dans la salle de réunion de l'hôtel Mercure-Centre-Port-de-plaisance de CAEN 14000 ; elle a été immédiatement suivie par une assemblée générale extraordinaire pour permettre un vote règlementaire touchant aux statuts de l'amicale.

CONVOCATION.

La convocation a été envoyée par le président Christian SOUM à tous les membres de l'association par courriel le 08 avril 2022. Elle comporte trois annexes : Ordre du Jour, Le rappel des Statuts Actuels et la Modification des Statuts proposée.

ORDRE DU JOUR.

- Situation des effectifs.
- Situation comptable.
- Évolutions du site internet.
- Activités : Passées depuis 2019 et à venir jusqu'en 2026.
- Modifications des statuts.
- Détails du projet de Livre Mémoire de la Promotion.

PARTICIPATION.

Les présents sont :

- Le président Christian SOUM.
- Le vice-président Jean-Paul THONIER
- Le trésorier Alain BILLY et son suppléant Christian MAX.
- Le secrétaire André CATENNE et son suppléant Raymond BENTAYOU.
- Le webmaster Honoré MAILLET.
- 24 membres adhérents de l'association plus une épouse membre d'honneur.

Le nombre total de participants est de 32.

Un membre du bureau, le webmaster suppléant Arnaud CAMBOURNAC, est excusé.

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR LE PRÉSIDENT.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE : Le président accueille tous les participants présents, et rappelle les conditions du séjour du 03 au 05 mai à CAEN.

Il rend hommage aux disparus depuis la dernière AG de 2019, quatre membres de droit et deux épouses ; Rosie BULIT, Annie GAUDRY, Bernard JOLLIVE, Jean-Paul LEROUX, Francis LAGRAULET et Jean-François JOUSSEAUME. Une minute de silence s'ensuit.

Des informations de quelques membres sont transmises par des participants. Françoise OSPITAL, Pierre DESGRANGE, Roland BEURET, Gérard NAURA, Alain CHANTEPIE, Arnaud CAMBOURNAC, Alain de CHANTERAC, Olivier SOUVILLE et les participants actifs à l'Ordre de Malte.

1 : SITUATION des effectifs de la promotion.

Total des membres de droit = 167.

Membres décédés = 43.

Membres inscrits sur la liste de diffusion automatique de courriels à partir du site internet = 134.

Membres inscrits en accès sécurisé au site internet = 100 (inclus dans la diffusion automatique).

Membres cotisants (= «membres adhérents » disposant du droit de vote) : 58 pour l'année 2022.

Membres de droit non intégrés à l'association par refus ou perdus de vue = 33.

Il est enregistré une participation moyenne aux rassemblements organisés depuis 21 ans de 64 membres dont 29 épouses.

2 : Situation comptable. :

Rappel du solde au 28/05/2019 : 5.120,14 €

La situation est présentée par le trésorier, arrêtée au 07 avril 2022. Total = 15.465,14 €

- Compte bancaire =	13.156,24 €
- Livret A =	2.108,70 €
- Espèces =	200,20 €

Les En-cours :

- Chèques déposés non encaissés =	3.530,00 €
- En attente de réception pour Caen =	5.060,00 €
- Chèques émis non débités =	6.947,60 €
- Factures à régler pour le rassemblement de Caen =	9.378,30 €
Total =	- 7.735,90 €

Compte bancaire prévisible après le rassemblement de CAEN = 5.420,34 €

Le bilan comptable a été approuvé à l'unanimité.

Une frappe nouvelle de l'insigne de la promotion est envisagé. Un sondage sera déterminant pour décider du nombre idéal. Le coût unitaire peut être de 40 à 50 € selon le nombre de pièces (100 à 150).

Des coûts inhérents au livre mémoire seront à inscrire au budget 2023.

3 : Évolutions du site internet.

Présenté par le webmaster, le site a été profondément memanié, tout en gardant ses données intactes et ses accès sécurisés.

Les modifications portent sur la meilleure ergonomie et lisibilité des menus qui ont été simplifiés.

- L'accès au domaine « IN MEMORIAM » a été rendu possible dès l'accès au site, avant d'entrer dans la partie sécurisée, pour rendre accessible la dépose d'un hommage par toute personne non membre de l'association.
- Les couleurs ont été réétudiées en les actualisant aux goûts artistiques actuels.
- Les menus ont été simplifiés.
- La géolocalisation des membres est opérationnelle.

Les accès pour modifications de données autorisés pour des administrateurs membres du bureau sont restées les mêmes.

Attention, il est nécessaire de vérifier la validité de l'adresse du webmaster avant l'envoi d'un message « contact » à partir du site.

4 : Activités :

Les activités depuis 2019 ont été passées en revue et commentées par le président.

- Annulation du rassemblement de CABOURG/AG 2021 pour cause de pandémie COVID19. 1.000,00 € sont restés à charge de l'association.
- Lancement du projet de « LIVRE MÉMOIRE DE LA PROMOTION CAZAUX3 LE 14 mai 2021.
- 70^{ème} anniversaire de la mort du parrain de notre promotion à Comps sur Artuby les 7 et 8 octobre 2021, en présence de sa fille et d'une petite-fille.

Activités à venir jusqu'en 2026.

- Rassemblement et AG 2024 à BAYONNE (64) vers le 23 octobre (anniversaire de l'attentat du Drakkar, Beyrouth, 23 octobre 1983). Ce séjour sera organisé par une équipe de membres locaux et coordonné par le Délégué régional.
- Rassemblement pour le cinquantenaire de la promotion à COËTQUIDAN (56). Cet évènement devrait avoir lieu en février 2026 (à confirmer) et sera, selon les dernières informations, dissocié du cinquantenaire de la promotion parallèle de St Cyr (promotion Maréchal de Turenne). Les cérémonies sont organisées par le Commandement des écoles. Notre séjour sera organisé par le délégué régional et une équipe de membres locaux. Un contact est à prendre avant l'été par le secrétaire/délégué régional avec les écoles.

Il a été déploré le manque de contact des écoles de Coëtquidan avec les promotions pour la célébration du 60^{ème} anniversaire de la création de l'EMIA.

5 : Détails sur le projet de Livre Mémoire de la Promotion.

Le président présente le point de situation du projet, commente et fait circuler l'épreuve actualisée de ce que pourrait-être le livre à l'impression en 2024.

Rappel des étapes menées jusqu'à ce jour :

- Présentation du projet: 19 décembre 2020.
- Lancement officiel : 14 mai 2021.
- Recueil des premiers témoignages : 1^{er} septembre 2021.

- Point d'étape : 08 octobre 2021 à Comps-sur-Artuby.
- Point d'étape : Présentation en AG le 04 mai 2022 à Caen.

Rappel des buts et objectifs.

Organisation et travail sur les témoignages des membres et de leurs familles.

Point de situation au 1^{er} mai 2022.

- 54 témoignages réalisés, validés ou en cours de validation.
- 17 témoignages en cours de rédaction.
- 39 contributeurs dont quatre épouses.

Calendrier prévu :

- **Mai 2022 :**
 - point de situation en AG
 - Questions / Réponses / débat...
- **De mai 2022 à juin 2023 :**
 - Poursuite réception des témoignages
 - Nouveau point de situation à Noël 2022
- **Été 2023 :**
 - Bilan final / Fin du recueil des témoignages
- **De septembre à décembre 2023 :**
 - Ajustements / relecture générale / mise en forme définitive
 - Devis final à signer
 - Souscription auprès de la Promo
- **1^{er} trimestre 2024 :**
 - Lancement de l'impression
- **Octobre 2024 (AG Promo à Bayonne) :**
 - Livraison

Le livre réalisé actuellement fait environ 250 pages mais atteindra très probablement les 300 pages.

Le volume du tirage pourrait être déterminé à l'issue du lancement d'une souscription, de façon à faire face à toutes les demandes (plusieurs participants ont exprimé le souhait de pouvoir acquérir plusieurs exemplaires pour leur famille ou leurs amis).

L'ÉPAULETTE a décidé d'attribuer une dotation de 500 € pour la réalisation de ce document. Une demande est en cours auprès de l'UNEO.

Un hommage particulier a été rendu à Arnaud CAMBOURNAC compte tenu de sa grande implication dans la réalisation du « LIVRE MÉMOIRE ».

6 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE : Modifications des statuts.

La lisibilité des statuts actuels ayant été prise en défaut ces dernières années, il a été procédé à un toilettage et sa rédaction revue. Les points suivants ont été détaillés et soumis au vote à main levée, décision à la majorité relative des membres de droits présents.

- Révision de l'organisation du bureau sur le plan nominatif. Les noms des membres du bureau n'apparaissent plus dans les statuts, mais en cas de changement ils seront notés dans le CR d'Assemblée Générale. Un règlement intérieur pourrait être établi.
- Amélioration de la gestion des ressources financières, en introduisant le cas de ressources ponctuelles issues d'une activité culturelle.
- Clarification de la vérification des comptes, portée à deux fois par an et impliquant le Président, le Vice-président ainsi que le trésorier suppléant.

Le vote a été réalisé à l'issue de cette présentation et des débats qui ont suivi la présentation. **La réécriture présentée des statuts est décidée à l'unanimité des 32 votants (31 + 1 votant par procuration).** Le secrétaire et le trésorier sont chargés de la démarche administrative auprès de la préfecture.

Aucune question nouvelle n'étant posée, le président clôture les deux assemblées générales ordinaire et extraordinaire à 11h30.